

Ce formulaire doit être rempli par la personne qui participe au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et qui renonce à son droit de participer au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS), conformément à l'article 23 de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement.

Veuillez écrire en lettres détachées.

### 1. Renseignements sur l'identité de la personne qui participe au régime de retraite

Inscrivez votre numéro d'assurance sociale ou le numéro d'identification qui est indiqué sur votre relevé de participation.

Numéro d'assurance sociale

Numéro d'identification

1 7

Sexe

Nom de famille

Prénom

 F

 M

Nom de famille à la naissance, si différent

Date de naissance

année mois jour

Adresse (numéro, rue, appartement ou case postale)

Ville

Province

Pays

Code postal

Téléphone

ind. rég.

ind. rég.

Au domicile

Autre

Au travail

ind. rég.

Poste

Langue de correspondance

Français

Anglais

### 2. Renseignements relatifs à la fonction visée par le RRAS

Fonction

Date de nomination

année mois jour

Nom de l'employeur

Adresse (numéro, rue, appartement ou case postale)

Ville

Province

Pays

Code postal

Téléphone

ind. rég.

Poste

### 3. Demande de désistement

Je demande de maintenir ma participation au régime de retraite auquel je participais avant ma nomination à un poste visé par le Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Je conserve cependant le droit de revenir sur ma décision. Le cas échéant, ma participation au RRAS prendra effet à la date de réception, par Retraite Québec, d'un avis de ma part à cet effet.

Signature \_\_\_\_\_

Date

année

mois

jour

### Accès aux documents des organismes publics et protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis dans ce formulaire sont nécessaires à l'étude de cette demande. Le fait de ne pas les fournir dans les sections obligatoires peut en allonger le délai de traitement ou en entraîner le rejet. Seul notre personnel autorisé a accès à ces renseignements lorsqu'ils sont nécessaires à l'exercice de ses fonctions: leur communication à des tiers ne peut se faire que dans les cas prévus par la loi. Ces renseignements peuvent aussi servir aux fins de recherche, d'évaluation, d'enquête ou de sondage. La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels permet à la personne concernée par ces renseignements de les consulter et de les faire rectifier.

### Pour obtenir plus de renseignements

**Par Internet**[www.retraitequebec.gouv.qc.ca](http://www.retraitequebec.gouv.qc.ca)**Par téléphone**

Région de Québec: 418 643-4640

Sans frais: 1 866 627-2505

**Veillez retourner le formulaire dûment rempli, signé et daté et en transmettre une copie à la Direction des ressources humaines de votre employeur:**

**Par la poste**

Retraite Québec, case postale 5500, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 0G9

**Par courriel sécurisé**[www.retraitequebec.gouv.qc.ca/infosecteurpublic](http://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/infosecteurpublic)